

# PARIS-CANADA

Organe International des Intérêts Canadiens & Français.

## FRANCE

PRIX DU NUMÉRO: 25 Centimes | ABONNEMENTS: Un an, 12 fr. 50

Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR

DIRECTEUR: HECTOR FABRE

BUREAUX, 30, Rue Larocheffoucauld, Paris.

## CANADA

PRIX DU NUMÉRO: 5 Centins | ABONNEMENTS: Un an, \$ 2.50

S. MARCOTTE, AGENT GÉNÉRAL, QUÉBEC

Tous les mandats, demandes d'abonnements, d'insertions et de renseignements, doivent être adressés franco à M. Hector FABRE, directeur du PARIS-CANADA, 30, rue de Larocheffoucauld, Paris.

## SOMMAIRE

Au Nord-Ouest. — La récolte du Nord-Ouest: Dépêches. — Notes diverses. — Les représentants des Colonies à la Salle des Poissonniers de Londres. — La conférence de M. Rameau. — Informations. — Les Industries Canadiennes. — Commerce et finance: Notes. — Bulletin financier et commercial.

## AU NORD-OUEST

Le courrier Cunard nous a apporté le *Manitoba*, daté de Winnipeg, 19 mars, ainsi que la *Gazette* de Montréal, du 24 et du 25.

Le *Manitoba*, organe des populations françaises du Manitoba et du Nord-Ouest, signalait les rumeurs qui couraient à Winnipeg d'un prochain soulèvement des Métis au Nord-Ouest, dans un article intitulé *M. Riel et les Métis*, et que nous reproduisons en entier.

Des dépêches de Prince-Albert transmises aux journaux de Winnipeg, nous apportent la nouvelle à sensation que M. Riel, à la tête des Métis de ce district, se prépare à un soulèvement auquel, ajoute-t-on, les sauvages prendraient part. La population anglaise, dit-on, demande des armes pour se défendre en cas d'attaque.

Si ces nouvelles n'étaient pas de nature à causer un tort immense à notre pays, en faisant croire que nous y sommes constamment en état de rébellion, nous n'y prêterions aucune attention, mais comme les journaux étrangers, toujours avides de nouvelles à fracas, s'empresseront de reproduire celles qui précèdent, nous croyons de notre devoir de dire: — Qu'aucun trouble n'est à appréhender de la part des Métis dans le Nord-Ouest. Il est vrai qu'il existe parmi eux des mécontentements, qui sont dans la plupart des cas pour des raisons légitimes; mais le gouvernement fédéral s'occupe sérieusement de la cause de leurs griefs en promettant d'y remédier aussitôt que possible.

Maintenant, qu'il y ait quelque agitation, des assemblées, même des discours par trop violents, la chose est possible. Certains individus croient qu'on ne peut obtenir justice à moins qu'on ne crie, qu'on ne se plaigne et qu'on ne se lamente. C'est leur manière à eux! Mais de là à une rébellion, il y a loin. La chose serait d'ailleurs si ridicule qu'il nous est impossible de croire que nos amis de là-bas auraient la moindre idée de se compromettre à ce point, en fussent-ils même avisés par ceux qui devraient connaître mieux.

L'allusion à Riel qui devrait connaître mieux, était fort claire. Le *Manitoba* exprimait certainement en cette circonstance, comme d'habitude, le sentiment véritable de la population française du Manitoba.

La veille, le Lieutenant-Gouverneur avait ouvert la session de la législature par un discours lu en anglais et en français, et qui ne trahissait aucune préoccupation, ni alarme.

À Montréal, le bruit d'une insurrection au Nord-Ouest était accueillie au sein de la population française avec le même sentiment d'incrédulité mêlée de blâme. Voici l'excellent article que publiait le journal *la Presse*:

Si on en croyait certains journaux, le Nord-Ouest canadien serait à la veille d'une nouvelle révolution, aussi grave, pour le moins, que celle de 1869-70. On y mêle de nouveau le nom de l'ancien chef Riel, et on assure qu'il travaille de toutes ses forces et de toute son influence, à produire un nouveau soulèvement parmi ses compatriotes.

Il y a deux ou trois mois, on a publié une espèce d'ultimatum, dans lequel il posait au gouvernement les conditions auxquelles il consentirait à laisser la paix régner dans le pays.

Quelques-unes de ces conditions étaient absolument inadmissibles, et aucun gouvernement ne pourrait consentir à leur accorder même une minute de considération.

*Les Métis doivent comprendre que le temps des lois d'exception est passé.*

Une pareille législation a toujours de graves inconvénients, dans son principe même qui représente une espèce d'injustice pour ceux qui n'en profitent pas, et dans son application qui est toujours très difficile et très compliquée.

*Les Métis jouissent, comme tous les autres, du régime scolaire, parlementaire et municipal; ils ont par conséquent tous les moyens suffisants pour se protéger, eux et leurs descendants.*

Le détail sur lequel les Métis insistent davantage, c'est celui qui se rapporte à une réserve de terrains, à l'instar de celle qu'on a faite aux habitants de Manitoba.

Cette mesure imposée au gouvernement dans des circonstances spéciales est loin d'avoir rencontré les intentions de ses auteurs; la preuve, c'est que le nombre des Métis habitant aujourd'hui la province ne représente guère la moitié de ce qu'il était en 1871. Il est évident qu'ils ont vendu en même temps, et leurs propres terres, et celles de leurs enfants.

On pourrait ajouter que la législature locale avait organisé tout un système de fraude, sur l'échelle la plus gigantesque, au sujet de ces fameux 1,400,000 acres.

Nous n'avons certes pas plus de sympathies qu'il faut pour les spéculateurs en terrains, mais parce qu'on fraude un fraudeur, la fraude n'en existe pas moins.

Dans le Nord-Ouest, comme au Manitoba, les Métis

peuvent posséder des terres en vertu du « home-stead » et de la préemption; de plus ils ont la puissante institution des *stake claims*. On croyait que ce serait suffisant; mais s'ils ont absolument l'ambition de cultiver en grand, le gouvernement possède assez de terrains pour que la chose puisse se faire; seulement qu'on tâche d'en finir au plus tôt. Celui qui donne vite donne deux fois.

La plus grande cause du mécontentement des Métis vient des retards qui ont toujours existé dans le règlement de toutes les questions qui les concernaient; ce grief de leur part est parfaitement légitime, et il faudra que le gouvernement prenne les moyens d'empêcher qu'il se renouvelle.

Le 23, la nouvelle de l'insurrection parvenait dans la capitale fédérale. Interpellé par le chef de l'opposition, Sir John Macdonald fait la déclaration suivante:

« J'ignore encore la cause de l'insurrection. Le gouvernement n'a jamais reçu d'ultimatum de la part des insurgés. Ce que je puis dire, c'est que les questions qui se rattachent aux réclamations des Métis sont à l'étude. Quelques-unes de ces réclamations sont absolument déraisonnables, d'autres sont en voie de solution. »

## LA RÉVOLTE DU NORD-OUEST

DÉPÊCHES AU *Morning-Post* DE LONDRES

OTTAWA, 25 MARS. — Les Métis insurgés au Manitoba sont commandés par Louis Riel, qui était le chef du soulèvement qui avait été réprimé par le colonel, aujourd'hui général Wolseley en 1870.

25 MARS, SOIR. — Le gouvernement fédéral n'a encore reçu aucune nouvelle d'un engagement qui aurait eu lieu entre la police à cheval et les Métis sous le commandement de Louis Riel. Le soulèvement est confiné à un district de peu d'étendue près du Fort Carleton, 600 milles au Nord-Ouest de Winnipeg et 400 milles au Nord de la ligne des États-Unis. On dit que Riel a 400 Métis avec lui. Il a saisi six colons et les a emprisonnés dans une église. Les comptes rendus officiels disent que les Indiens n'ont pris aucune part dans ces troubles; et un autre rapport dit que le ministre protestant de Calgary est allé trouver les chefs des *Corbeaux* et des *Pieds noirs* pour les engager à ne pas faire cause com-

mune avec les rebelles. Deux cents hommes de police à cheval sont maintenant à peu de distance de Riel. Une centaine d'entre eux sont dans le fort Carleton. Les autres sont en marche vers le Nord et arrivent sur la Saskatchewan qu'ils vont traverser pour rejoindre la garnison du fort Carleton. En sus des 100 hommes de police à cheval du fort Carleton, on a 40 hommes armés et 20 hommes de police avec une pièce de sept (boulet de 7 livres) à 60 milles à l'Est du fort, et 50 hommes de police à cheval avec une compagnie de volontaires et une pièce de sept, à 100 milles à l'Ouest du fort.

26 MARS. — Le gouverneur du territoire du Nord-Ouest a eu une entrevue avec les Indiens ce matin à Broadview. Ceux-ci se sont indignés à l'idée que l'on pût suspecter leur fidélité. Ils désirent que leur *Grande Mère* soit informée qu'ils sont prêts à se battre pour elle n'importe où. Le père Labombe, qui est missionnaire depuis trente ans parmi les Pieds noirs, les Sangs et les Piegans, garantit la loyauté de ces tribus. Il n'y a eu aucune espèce de mouvement chez les Indiens des territoires.

27 MARS. — La police à cheval du fort Carleton, sous le commandement du capitaine Crozier, est sortie hier et a attaqué les rebelles pendant que la troupe du lieutenant-colonel Irvine, forte de 90 hommes, a traversé la rivière. Le capitaine Crozier rentra au fort avec 10 hommes tués et 11 blessés. Les deux troupes se sont ensuite réunies, et 80 rebelles ont été tués, le reste étant en pleine retraite vers l'Ouest.

On a envoyé une batterie d'artillerie de Québec.

29 MARS. — Un détachement de volontaires est parti hier au soir pour le Nord-Ouest par le Pacifique canadien.

Le Haut commissaire pour le Canada nous informe qu'il a reçu un télégramme du gouvernement canadien relativement à l'engagement qui a eu lieu entre les Métis et la police à cheval, et qu'un détachement de 100 hommes, volontaires ou appartenant à la police, ont été attaqués par les Métis entre Carleton et le Lac aux Canards. Deux hommes de la police et 10 volontaires auraient été tués et sept hommes de la police et quatre volontaires blessés.

OTTAWA, 1<sup>er</sup> AVRIL. — Le général Middleton s'est rendu au fort Qu'Appelle. Deux des batteries envoyées de Québec sont arrivées à la limite du chemin de fer, au Nord du lac Supérieur. Quatre bataillons d'infanterie les suivent.

On vient de recevoir de l'agent indien à Battleford un télégramme apportant la nouvelle que les Indiens de *Stonie* sont en armes et marchent sur ce poste. Tous les Indiens du voisinage se sont révoltés et ont tué deux de leurs surveillants.

On dit ce matin que les femmes et les enfants du poste de Battleford sont en sûreté dans le fort qui est défendu par 200 hommes. On a envoyé à leur secours une force de 70 hommes de police à cheval qui doit arriver demain à Battleford.

On est aussi informé de Battleford que trois ou quatre chefs des *Crees*, avec leurs

hommes, sont entrés dans la concession, terrifiant les femmes et demandant de la nourriture. Tous les habitants de la concession, au nombre de 400, se sont réfugiés aux casernes où ils sont en sûreté. Les Indiens n'ont pas fait d'autre démonstration; mais ceux des autres districts sont dans un état de grande effervescence.

OTTAWA, 30 MARS, SOIR. — Les Indiens du poste de Battleford, après avoir fait un assez grand butin, se sont retirés dans leurs réserves.

Le général Middleton télégraphie que Battleford est approvisionné pour trois semaines. La glace sur les rivières commence à fondre et la traversée en est difficile, impossible même sur quelques points où les glaces descendent. La police à cheval avance lentement en conséquence. Le général dit qu'il faut secourir Battleford à tout prix.

Pied de Corbeau, le chef des Pieds noirs la plus puissante tribu indienne du Nord-Ouest, vient de renouveler solennellement ses assurances de fidélité à la Reine, quelque chose qui puisse arriver.

## NOTES DIVERSES

Le baron de Cayrol s'embarquera pour le Canada sur le steamer Allan du 16. M. de Cayrol a l'intention de se fixer au Manitoba, mais il visitera d'abord la province de Québec.

M. Alphonse Gérard, ingénieur, a été chargé par la Société de géographie d'une mission au Canada. Il visitera le Nord-Ouest, traversera les Montagnes Rocheuses, et ira jusqu'à la Colombie. Son départ est fixé à samedi, par la *Normandie*.

M. Gérard part en compagnie d'un de ses amis, M. Péan de St-Gilles.

M. de Lalonde part dans une huitaine pour le Manitoba avec une mission du Ministère de l'Agriculture.

Inscrits à l'Agence du Canada, 30, rue de la Rochefoucauld: M. Médéric Lajoie, Saint-Hyacinthe; le baron Max de Cayrol, Compiègne; M. Alphonse Gérard, M. Péan de Saint-Gilles, Comte de Chevilly, Comte de Puyfontaine, M. Eugène Pion, M. Robert Nourrit, M. P. Larcher, Paris.

Les intéressants articles sur les *Industries canadiennes*, dont nous avons commencé l'insertion dans notre numéro du 25 mars, sont empruntés par nous au remarquable travail publié sur ce sujet par un journal de Québec, le *Courrier du Canada*.

Dans le *Moniteur*, excellent article de M. Joseph Joubert sur le Canada. En voici les conclusions:

« N'hésitons pas à tendre la main à nos frères du Canada, qui viennent à nous pleins de confiance et d'affection. Ne pas répondre à leur appel, serait à la fois et une marque d'ingratitude et une faute préjudiciable à nos intérêts. N'est-ce pas, en effet, grâce à l'indomptable énergie des Franco-Canadiens que dans le nord de l'Amérique s'est perpétuée notre langue, s'est conservé le génie de notre race, que rayonnent des rives du Saint-Laurent aux côtes du Pacifique l'influence et le prestige de la France? D'autre part, au lieu d'aller chercher au loin pour nos articles des débouchés ouverts à grands frais et à coups de canon, nous n'avons qu'à vouloir pour trouver à notre portée et par les moyens pacifiques un immense marché, où des frères parlant notre langue, pratiquant nos mœurs, ayant nos goûts, ne demandent qu'à échanger leurs produits contre les nôtres et à renouer, par le commerce, des liens étroits de famille trop longtemps rompus. »

Nous avons reçu plusieurs brochures publiées par la commission du port de Québec dans les-

quelles on signale les améliorations qui ont été faites depuis quelques années dans ce superbe port où les marines militaires de la France et de l'Angleterre tiendraient à l'aise et pourraient évoluer sans peine.

Le port de Québec n'est pas seulement magnifique comme étendue et comme profondeur; il est aussi remarquable par les splendides panoramas qui s'offrent de tous côtés à l'œil du voyageur. On a ici sans contredit l'un des points de vue les plus enchanteurs du monde entier.

On a construit dernièrement à Saint-Joseph de Lévis, vis-à-vis de Québec, un énorme bassin de radoub (*graving dock*) qui a coûté des peines infinies par suite des infiltrations, et quelquefois des fuites énormes d'eau, venant du Saint-Laurent.

Une fois entre autres, le volume d'eau qui entraînait par le fond du bassin, crevé par la pression extérieure, était si énorme que les ouvriers ont eu bien juste le temps d'évacuer le bassin. Enfin toutes les difficultés ont été surmontées et Québec possède aujourd'hui un ouvrage grandement désiré depuis longtemps.

Dans un port où il arrive souvent un millier de navires pendant les sept mois de navigation libre du Saint-Laurent, un bassin de radoub était chose de première nécessité, et on l'a fait sur une échelle digne du port auquel il appartient.

L'Alliance française pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger vient de créer une section qui s'occupera spécialement de la propagation de la langue française dans l'Amérique du Nord.

M. Hector Fabre, Commissaire du Canada à Paris, le Comte de Sesmaisons, ancien consul général de France à Québec, l'abbé Byron, M. H. de Lamothe et M. Frédéric Gerbié, secrétaire honoraire de la ligue acadienne, ont été nommés membres actifs de cette section, dont les travaux commenceront incessamment.

Nous sommes heureux d'apprendre que les Acadiens seront l'objet de la plus grande sollicitude de la part de l'Alliance française.

Le Haut Commissaire du Canada à Londres nous apprend que le gouvernement anglais l'a informé que le vaisseau *Alert*, équipé pour les voyages arctiques, sera, aussitôt qu'il aura été remis au département de la marine à Halifax par le Gouvernement américain, à la disposition du Gouvernement canadien pour être employé à continuer les explorations commencées dans les détroits conduisant à la baie d'Hudson.

## LES REPRÉSENTANTS DES COLONIES

A LA SALLE DES POISSONNIERS DE LONDRES.

La Société des Poissonniers de Londres a donné un grand dîner, la semaine dernière, en l'honneur de Sir Charles Tupper, Sir Paul Samuel, et quelques autres représentants des Colonies, et aussi de Hassan-Fehmi-Pacha, Hobart Pacha, et de plusieurs membres du Parlement en relation avec les Colonies, parmi lesquels il faut nommer l'honorable Evelyn Ashley. Le dîner était présidé par le Gardien en chef.

Sir Charles Tupper, faisant allusion aux paroles du Président, relatives à une fédération impériale, dit qu'il croyait voir des difficultés considérables, sinon insurmontables, à la réalisation du projet d'une fédération parlementaire de l'Empire britannique. Il ne prétendait en aucune manière que les hommes d'Etat ne pourraient les surmonter, mais le projet n'était guère réalisable dans cet avenir prochain. Enfin, tout en exprimant cette opinion sur un des aspects de la question, il n'en avait pas moins vu avec la plus vive satisfaction l'union des principaux hommes des deux

partis sur l'apropos de découvrir et appliquer le plus tôt possible un moyen de rendre plus étroites encore les relations des Colonies avec la mère patrie, et même de les rendre perpétuelles. Au banquet des chambres de commerce de Londres, Sir Evelyn Ashley avait exprimé son désir sincère de réaliser ce projet, et l'honorable orateur suggéra l'idée d'étudier la question d'accorder des sièges dans le Parlement anglais aux représentants des Colonies à Londres. Ils n'auraient naturellement pas le droit de voter, mais ils pourraient siéger et prendre part aux discussions. Un journal important de Londres l'avait le lendemain matin représenté, lui, sir Charles Tupper, comme ayant exprimé une opinion opposée, mais il devait dire quant à lui-même qu'il préférerait siéger au Parlement, représentant le Canada, sans avoir le droit de voter plutôt qu'avec ce droit. Il serait ainsi libre de tout lien de parti, et son influence serait par suite plus grande et plus avantageuse à son pays.

Cette question est assez importante pour être sérieusement examinée par les esprits supérieurs de la Métropole.

## LA CONFÉRENCE DE M. RAMEAU

Le bulletin de la *Société internationale des Etudes pratiques d'économie sociale* nous apporte le texte de la Conférence faite par M. Rameau à la séance du 12 janvier. Nous allons le reproduire en entier.

Le Président donne la parole à M. E. RAMEAU pour la présentation de son rapport sur le développement et l'avenir des Canadiens français.

M. RAMEAU. Les populations européennes, Messieurs, s'accroissent assez lentement. Entre toutes, la France est une de celles dont l'accroissement est le moindre. Tandis que l'Angleterre, malgré ses émigrations, s'accroît en moyenne de 0,95 pour 100 par an, la France atteignait environ 0,50 pour 100, et ce chiffre est devenu beaucoup plus bas depuis dix ans. Quelques personnes même prétendent que, si l'on faisait défalcation de l'apport considérable que divers peuples étrangers fournissent chaque année à la France, le gain se réduirait à néant et se résoudrait peut-être en perte sèche.

Ces faits aujourd'hui sont si bien connus, si bien établis, que beaucoup les acceptent sans plus de réflexions : « Le Français, dit-on, n'est pas prolifique, et chacun en prend son parti. » Mais cette raison elle-même n'est pas exacte : car, d'une part, si l'on distingue certains groupes de départements de certains autres, on constate que les uns présentent une croissance normale et les autres une diminution constante.

Il se produit aujourd'hui un fait beaucoup plus grave, et qui doit nous donner singulièrement à réfléchir. Nous avons laissé en Amérique, il y a 120 ans, un noyau de population française, peu considérable mais vigoureux, qui est arrivé aujourd'hui à former un groupe relativement important. En étudiant son histoire et son développement, on a été frappé de la rapidité de sa progression, et il s'est trouvé qu'il présentait une des plus fortes progressions connues, même dans l'Amérique, où les nations s'accroissent si vite. Ce peuple est celui qui habite notre ancienne colonie du Canada; je me propose aujourd'hui

d'étudier la marche de son extraordinaire développement; heureux si cette étude peut nous montrer par quelles raisons, la race française a pu être en Amérique une des plus fécondes parmi les plus fécondes, tandis qu'en Europe elle paraît s'acheminer vers le minimum de la production.

### I. — LE DÉVELOPPEMENT DE LA POPULATION CANADIENNE.

Comme nous avons un temps limité et des faits assez nombreux à exposer et à étudier, vous me permettrez d'entrer immédiatement dans le vif du sujet (1).

En 1763, nous avons laissé au Canada 70.000 colons; au dernier recensement, en 1881, on comptait dans la province de Québec 1.050.000 Français. Dans l'espace de cent vingt ans, le noyau de population abandonné par la mère patrie était donc devenu 15 fois plus considérable; encore ce chiffre de 1.050.000 n'est-il pas exact. Si l'on considère en effet les nombreuses émigrations que les Canadiens français ont envoyées dans les contrées limitrophes, on s'aperçoit qu'il faut porter leur nombre à près de 1.500.000 âmes, et encore ne tient-on aucun compte des émigrations perdues dont on ne peut suivre la trace. Les Canadiens se sont donc multipliés 20 fois en cent vingt ans. Il en résulte que leur population se double dans les vingt-huit ans, ce qui donne un accroissement moyen pour chaque année de 2,50 pour 100. C'est assurément un des plus forts chiffres connus dans les études statistiques portant sur de longues périodes. Quant à l'authenticité des éléments de ce calcul, elle est facile à établir.

Le point de départ est connu par les anciens recensements français; la suite du développement nous est donnée par les recensements anglais, tenus par l'administration des conquérants et qui tiennent un compte séparé des Canadiens d'origine française.

Ici, toutefois, une question se pose : les 1.050.000 Français recensés descendent-ils tous de ceux que nous avons laissés? Oui, et la preuve de l'influence insignifiante de l'immigration française est facile à établir. On comptait en 1851, 359 natifs de France; en 1861, 949; en 1871, 723; en 1881, 2.239.

On peut donc considérer comme un fait avéré que les Franco-Canadiens se sont constamment accrus par eux-mêmes à raison de 2,50 pour 100 par an au minimum. Il y a plus : non seulement les Canadiens-Français se sont augmentés absolument et par eux-mêmes d'une manière extraordinaire, mais en outre ils ont lutté victorieusement contre la progression anglaise, éliminant les colonies étrangères de leur propre pays, et lançant de tous côtés des essais d'émigrants dans les provinces anglaises voisines.

### II. — DISTRIBUTION DE LA POPULATION DANS LE BAS-CANADA.

Les progrès de la population étant établis, comment sa distribution s'est-elle opérée?

Les Canadiens restèrent pendant un demi-siècle enfermés dans l'ancien territoire seigneurial, mais accumulés les uns sur les autres, divisant souvent jusqu'à l'extrême limite tout le sol disponible de ces seigneuries, ils furent absolument contraints par la force des choses à sortir de cette enceinte. Ils se trouvèrent alors surpris par des difficultés inattendues. Le gouvernement anglais, en effet, voyant une population rebelle à toute transformation, avait créé tout autour du territoire seigneurial un réseau

(1) Voir, pour plus de détails, notre précédent rapport : *Exposé sur le rôle de la race française dans la colonisation du Canada*. (Bulletin, t. IV, p. 45.)

de colonies anglaises destinées à enfermer les paroisses canadiennes et à empêcher toute extension ultérieure hors du pays purement canadien. Il fallut donc s'infiltrer au travers des colons anglais. Les plus hardis parmi ceux qui tentèrent un établissement au dehors, se trouvèrent donc au milieu des Anglais, les uns se louant comme ouvriers ou domestiques à gages; quant aux autres, qui auraient voulu créer un établissement dans les territoires nouveaux, il était nécessaire de sortir absolument des anciens usages d'arrentement, et acheter des terres aux spéculateurs anglais, que l'administration britannique avait semés autour des seigneuries en leur distribuant si libéralement tous les territoires vacants. Les Canadiens en général répugnaient extrêmement à recourir à cette implantation en pays étranger; — les formes traditionnelles du pays seigneurial étaient devenues pour eux le dernier emblème de la patrie survivante :

#### *Patria superstes.*

On peut suivre pas à pas dans le bel ouvrage de Bouchette l'histoire de cette lutte entre cette passion de la nationalité concentrée et la nécessité de sortir d'un domaine patrimonial trop étroit. Cependant c'était la nécessité qui était la sage conseillère, et cette généreuse passion du patriotisme était aveugle; les événements l'ont bien montré.

L'expatriation fut enfin tentée; il était permis de craindre alors que parmi les Canadiens ainsi disséminés au milieu des conquérants ceux qui seraient restés pauvres ne devinssent leurs îlotes, tandis que ceux que la fortune aurait élevés couraient grand risque de se dénationaliser.

Il n'en fut rien : les Canadiens achetèrent des terres, s'y multiplièrent, se groupèrent, se resserrèrent si bien, qu'ils devinrent comme un filet qui enlaçait les colonies anglaises dans ses mailles.

Ainsi, non seulement les colons anglais ne purent absorber les Canadiens, mais les émigrants canadiens avaient disjoint les établissements anglais, en avaient séparé les éléments, et, chose étonnante, les forcèrent en un demi-siècle à s'éloigner ou à s'assimiler à eux.

Conquis par la force des armes, ils redevenaient conquérants de leurs vainqueurs par l'énergie de leur tempérament et par la force morale de leurs vertus domestiques. — C'est là, disons-le, un des phénomènes les plus extraordinaires que l'on puisse inscrire à l'actif de la famille française. — Combien de victoires, combien de guerres illustres, dont nous nous enorgueillissons avec tant de vanité, qui sont en réalité moins notables, moins glorieuses, moins solides que cette reconstruction de la patrie reprise pied à pied par le vaincu sur le vainqueur!

Moins solide surtout! combien en effet de conquêtes éphémères, action matérielle d'une force mécanique, ne nous ont laissé que la satisfaction inutile d'une vanité posthume; tandis que l'œuvre des Canadiens, action vivante d'une force morale, grandissant chaque jour, sans violence et sans bruit, conquiert les hommes en se les assimilant.

Nous avons donc laissé les Canadiens, devenus trop pressés, dans les anciennes seigneuries françaises, où ils s'étaient cantonnés d'abord, cherchant à pénétrer dans les territoires que la couronne concédait aux colons anglais; nous avons exposé les difficultés et les dangers que présentait cette expansion de la nationalité française; nous allons maintenant vous montrer quels en furent les résultats au bout de trente ou quarante ans.

En 1831, on comptait en ce pays 415.000

Canadiens et 138,000 Anglais, immigrés depuis soixante ans. Mais, à partir de ce moment, on s'aperçoit que, malgré l'apport constant de l'immigration anglaise, la progression de l'élément canadien devient proportionnellement plus forte que celle de l'élément anglais; car de 1831 à 1844, la progression des Canadiens est de 144,000 âmes, donnant un croît annuel de 2 pour cent, tandis que celle des Anglais est de 31,000 âmes, soit par an 1,75 pour cent.

Depuis lors, d'année en année, la progression proportionnelle des Canadiens va toujours en augmentant, et celle des Anglais en faiblissant. En voici une preuve significative: c'est une étude de la distribution topographique de l'accroissement des Canadiens français.

Le Bas-Canada, ou province de Québec, est aujourd'hui divisé en 62 comtés. Sur ces 62 comtés ou leurs équivalents, 40 possédaient une majorité française prédominante, 7 offraient une population où les deux races se balançaient en nombres à peu près égaux; 13 possédaient une majorité anglaise fortement accentuée, et dans la plupart d'entre eux, le chiffre des Canadiens était insignifiant, variant de 100 à 400 personnes. Ces 13 comtés étaient disposés tout autour des comtés français, et comprenaient les deux tiers de la contrée. Les deux autres avaient été créés de toutes pièces par les Canadiens, Chicoutimi et Saguenay.

Tel était l'état de la population avec sa distribution en 1831.

Si nous nous reportons 30 ans plus tard, en 1861, nous trouvons, d'une part, que les 40 comtés français ont conservé leur majorité, et que celle-ci s'est notablement accrue, tant pour l'augmentation des Français que pour la diminution du faible contingent des Anglais. J'ai calculé que, si l'on met de côté le comté de Lévis, qui est un vrai faubourg de Québec, et que l'on fasse la somme des comtés canadiens du sud, savoir: l'Îlet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, la Beauce, Lotbinière, Nicolet, Yamaska, Richelieu et Saint-Hyacinthe, on trouve, en 1851: 11,200 Anglais, et en 1861, seulement 7,486.

Si les comtés français ont conservé leur majorité en l'augmentant, il n'en est pas de même pour les Anglais dans les comtés partagés, ni dans leurs propres comtés. Nous avons vu qu'il y avait, en 1831, 7 comtés douteux, y compris la cité de Montréal. Or, trente ans après, en 1861, quatre de ces comtés: Arthabaska, Drummond, Chateaugay et Bonaventure, sont entièrement passés entre les mains des Canadiens, qui y possèdent une majorité considérable. La seule ville de Montréal présente encore un partage entre les deux populations. Il n'en sera pas longtemps ainsi, comme nous le verrons.

Quant aux 13 comtés qui appartenaient aux Anglais, et qui sont contestés, 4 ont été conquis par la population française: Ottawa 24,357 Français contre 13,400 Anglais; Shefford, 12,034 Français contre 5,650 Anglais; Mégantic, 11,161 Français contre 6,700 Anglais; Wolfe, 5,357 Français contre 1,100 Anglais, et dans tous les autres comtés les Français dessinent un mouvement d'envahissement toujours croissant. Il est donc visible que l'expansion des Canadiens hors de leurs vieilles paroisses et seigneuries a réussi au delà de toute espérance, et que partout la population française, non seulement s'accroît considérablement, mais pousse devant elle la population anglaise, et se substitue à elle dans la possession et dans la culture des terres.

Mais si nous nous portons maintenant jusqu'en 1881, époque du dernier recensement, nous trouvons: 1° que les Canadiens

ont désormais une majorité notable dans la ville et le comté de Montréal; 2° que sur les 9 comtés où les Anglais avaient conservé la majorité, il en est deux; Missisquoi et Sherbrooke, où elle est en train de leur échapper, 7,570 contre 8,000, 6,300 contre 5,850; 3° que dans trois autres comtés: Argenteuil, Compton et Brome, les Canadiens forment déjà plus du tiers de la population, tandis qu'il s'en trouvait à peine quelques centaines dans ces quartiers il y a cinquante ans.

Il ne reste donc plus que quatre comtés où les Anglais aient une majorité solide et notable, c'est Pontiac, Richemond, Stanstead et Huntingdon. Il est probable qu'à la fin du siècle ces 4 comtés seront les seuls, sur 62, qui conserveront le caractère britannique.

Résumons maintenant les diverses observations que nous avons faites: 1° Nous avons constaté la multiplication rapide, extraordinaire, des populations franco-canadiennes. Cette puissance d'accroissement, dix fois plus forte que celle des Français d'Europe dans leurs meilleures années, s'est trouvée même supérieure à celle des populations anglaises qui les avaient conquises et qui les étreignaient de toutes parts. — 2° Cette puissante multiplication a déterminé un essaimage, et cet essaimage, opéré dans les conditions les plus fâcheuses, a été couronné d'un plein succès. — Nous avons analysé dans ses détails comment s'était opérée l'infiltration des Canadiens à travers et au milieu des populations anglaises qui s'étaient emparées du sol autour d'eux, et nous avons vu comment le progrès des Canadiens avait prédominé sur celui des Anglais par un mouvement patient, continu, invincible. En 50 ans (de 1831 à 1881) la puissance progressive des Canadiens répandus dans toute la contrée s'était élevée à une proportion deux fois plus forte que celle des Anglais malgré l'immigration. Nous avons de plus montré, comté par comté, comment les Canadiens avaient conquis les pays occupés par les Anglais, se substituant à la population anglaise ou la transformant.

Il est donc bien visible que le mouvement d'expansion s'est opéré avec plein succès, autant par la multiplication de la race que par sa répartition dans le pays, et par l'extension topographique du territoire occupé par elle. Cependant ces progrès de nos compatriotes, si remarquables qu'ils puissent nous paraître, ne constituent pas toute leur expansion. En effet, cette multiplication si rapide de leurs familles que je vous ai exposée tout d'abord (une moyenne de 2 pour cent par an) fournissait et au delà à ce peuplement si extraordinaire qui s'opérait dans leur propre pays, et leur mouvement d'expansion s'est propagé bien loin des frontières de la province de Québec; nous en retrouvons les puissantes poussées sur tout le pourtour.

(A suivre).

## INFORMATIONS

Le gouvernement d'Ontario a mis à l'étude le projet d'une nouvelle ferme modèle, dans l'Est de la province, près de Kingston ou d'Ottawa.

Le chemin de fer « Northern et Pacific Junction » est maintenant achevé, les rails étant posés et la voie ballastée. Les trains circulent jusqu'au pont sur la branche sud de la rivière Muskoka, vis-à-vis Bracebridge.

Cinq mille émigrants se sont établis dans le district d'Ottawa, dans le cours de l'an dernier.

Une dizaine de familles canadiennes-françaises de Cohoes, N. Y., sont arrivées il y a quelques jours à Montréal, de retour au pays. Dans une conversation qu'un reporter a eue avec ces compatriotes rapatriés, il a appris d'eux qu'ils seraient suivis d'un grand nombre d'autres familles canadiennes qui reviennent au pays, ayant acquis la conviction que l'ouvrage est plus abondant et plus rémunérateur ici qu'aux Etats-Unis.

Un propriétaire de St.-Alexandre, comté d'Iberville, vient de découvrir par hasard une source d'eau minérale en creusant le sol, dans un de ses bâtiments, pour y placer une pompe. L'eau qui sort de la pompe a un goût sulfureux prononcé. Un échantillon a été envoyé à un chimiste de Montréal pour en faire l'analyse, et en faire constater les propriétés médicinales.

Un bel exemple de longévité nous est rapporté par le *Herald* d'Halifax:

Mad. Anne Decoste, qui vient de mourir en cette ville, était née à Arichat, Cap Breton, en 1775, et était, par conséquent, âgée de 110 ans. Elle était probablement la personne la plus âgée de l'univers. Elle n'a été malade que dix jours et conserva l'usage de toutes ses facultés jusqu'au dernier moment. Elle put jusqu'au jour de sa mort raconter, avec une exactitude parfaite tous les événements qui se sont passés depuis cent ans. Elle laisse trois fils, cinq filles, 90 petits enfants et 140 arrière-petits enfants.

S'il est une industrie qui a fait des progrès depuis un demi-siècle, c'est bien l'industrie des chemins de fer; tout le matériel roulant et l'outillage est sans cesse renouvelé, changé et amélioré, afin de procurer de plus grandes facilités, de simplifier les mécanismes, et diminuer les frais de traction.

Seule au milieu des machines américaines, la charrue à neige était restée stationnaire, on en est encore à la vieille charrue d'il y a vingt ans, construite sur le principe de la charrue pour labourer le sol.

L'action de cette charrue était de tasser la neige de chaque côté de la voie et, après deux ou trois tempêtes, les trains circulaient dans une fosse de neige durcie à coupe verticale, et la plus petite bordée accompagnée de vent, suffisait pour la remplir et arrêter la marche des trains.

Après de nombreuses tentatives infructueuses, le génie américain vient de remporter une nouvelle victoire, et le problème d'enlever automatiquement la neige de la voie et de la lancer à 50 ou 60 pieds sur les côtés, paraît être résolu.

M. Hawley, de Rochester, vient de faire l'essai d'un excavateur de son invention sur le chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce, devant un grand nombre d'ingénieurs, de gérants et de conducteurs de chemins de fer qui, tous, ont déclaré que la nouvelle machine fonctionnait à merveille et répondait aux besoins des chemins de fer du Canada et des Etats-Unis.

Cet excavateur se compose d'une tourelle mobile entourée d'une plaque d'acier en forme d'hélice et mue par un engin puissant qui est placé au-dessous. De chaque côté et à l'arrière, une cloison en acier fondu rejette la neige sur les spirales de la tourelle et donne à la voie une largeur supérieure à celle des chars.

A l'avant, une pelle de la largeur de la voie dirige la neige sur la spirale de la tour qui tourne à une vitesse de 300 tours à la minute, enlève la neige dans l'hélice et la décharge par le haut; par un mécanisme ingénieux, la décharge de la neige se fait du côté du vent en donnant une inclinaison à l'ouverture d'en haut.

A l'essai du Toronto, Grey et Bruce, l'excavateur a traversé une coupe de 150 pieds de longueur sur 6 pieds de hauteur et remplie de neige durcie, à une vitesse de 5 milles à l'heure.

Avec cette nouvelle machine, nous n'aurons plus à craindre les retards que nous éprouvons chaque hiver.

Le ministre des pêcheries du Canada a déposé

à la Chambre des communes, son rapport annuel.

Le commerce des pêcheries représente pour l'année 1884 :

Nouvelle-Ecosse.....	\$8,738,000
Nouveau-Brunswick.....	3,731,000
Province de Québec.....	4,800,000
Colombie Britannique.....	1,500,000
Province d'Ontario.....	1,000,000
Ile du Prince Edouard.....	1,000,000
	<u>\$17,769,000</u>

Ces chiffres ne comprennent ni le Manitoba ni le Nord-Ouest.

L'augmentation sur 1883 a été d'un million. Les dépenses du service des pêcheries se sont élevées à 417,000 dollars.

Il existe maintenant douze établissements destinés à la multiplication du poisson. Ils ont produit ensemble 53,000,000 de poissons dont 30,000,000 de poissons blancs.

Les employés surveillants des pêcheries, soit de la mer, soit des lacs et rivières, sont au nombre de 561.

La compagnie du Grand Tronc organise en ce moment trois excursions colossales pour le transport des émigrants qui ont l'intention de se fixer au Manitoba, à la Colombie Anglaise ou au Nord-Ouest. La première partira de Montréal le 18 mars, la seconde le 8 avril et la troisième le 22 avril prochain. C'est la saison la plus favorable pour émigrer ; le colon qui part en avril arrive à temps pour ensemercer sa terre et faire une bonne récolte six mois après son arrivée dans le pays.

Les détails de l'organisation de ces excursions sont très curieux. Il faut pourvoir à tous les besoins de 4 à 500 personnes pendant six jours, les coucher, les nourrir, transporter leurs bagages qui sont très encombrants ; en surveiller l'examen à la frontière, etc., etc.

Pour pouvoir transporter en chemin de fer de telles caravanes, il faut un matériel roulant spécial et une organisation parfaite pour les approvisionnements et le confort des voyageurs.

Quelques détails sur le pont projeté pour relier Québec à Lévis :

C'est une construction gigantesque sur le principe du contre poids (cantilever system). L'ouverture de l'arche principale est de 1500 pieds de largeur et le tablier sera à une hauteur de 150 pieds. Pour supporter un tablier de cette longueur, la superstructure sera de 252 pieds de hauteur, reposant sur deux piliers faisant contre-poids au tablier et le maintenant fixe.

Le pont aura une largeur de 105 pieds afin de lui donner la solidité nécessaire pour résister aux tempêtes. Une voie de chemin de fer sera placée de chaque côté et le centre, qui aura une largeur de 65 pieds, pourra être utilisé pour le passage des voitures et des piétons. Le coût du pont est évalué à \$5,000,000 et celui du chemin pour arriver au pont à \$1,000,000. Cette partie du chemin entre l'endroit du pont projeté et la jonction de la chaudière est très dispendieuse, il y a des coupes de roc considérables et il sera probablement nécessaire de percer un ou deux tunnels.

Si ce projet s'exécute, ce sera un des plus beaux ponts de chemin de fer du monde entier et il ajoutera à l'intérêt et à la beauté pittoresque des environs de la vieille capitale.

Nos lecteurs ont souvent vu figurer aux maisons recommandées le nom de l'importante fabrique d'ornements d'église de M. Biais aîné, fournisseur de N.-S.-Père le Pape, 74, rue Bonaparte à Paris. Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs cet important et honorable établissement avec lequel un grand nombre d'entre eux est en rapport depuis longtemps.

M. Biais aîné envoie sur demande les catalogues illustrés de sa maison dont on trouvera la liste plus loin et la nomenclature qui en est le résumé alphabétique ; il restera en rapport avec ses clients de France et de l'étranger par le Bulletin catholique, publication périodique illustrée envoyée gratuitement à toutes les personnes qui en feront la demande.

## LES INDUSTRIES CANADIENNES

### III

7. *Fabriques de tricots.* — Les commissaires nous fournissent des statistiques sur vingt établissements de machines à coudre, dont 10 établis avant 1879 et 10 après.

	Fab.	Ouv.	Sal.	Prod.	Cap.
Fabriques en 1878	40	611	\$ 134,500	\$ 579,500	\$ 500,000
Les mêmes fabriques en 1884.	40	1,118	258,500	1,066,500	788,000
Nouvelles fabriques en 1884.....	10	625	138,500	687,000	444,000
Augment. de 1884 sur 1878	10	1,132	262,500	1,174,000	730,000

Le nombre d'ouvriers employés dans cette industrie a augmenté de 185 pour cent, et la moyenne des gages qui s'élevait, en 1878, à \$ 220.13, atteignait le chiffre de \$ 227.82 en 1884, soit une augmentation de \$ 7.69 par tête.

Avant l'adoption du tarif actuel, le Canada importait la plupart des machines à coudre de la Grande-Bretagne, mais aussitôt après que le gouvernement conservateur eût doté le pays d'une politique vraiment nationale, les Canadiens se livrèrent à cette industrie, et la production augmenta avec une rapidité merveilleuse, trop peut-être pour les besoins des consommateurs, car les producteurs furent obligés de vendre à des prix extrêmement réduits et de restreindre ensuite leurs produits, qui trouvèrent cependant un débouché dans le Nord-Ouest. Aujourd'hui l'avenir s'annonce sous un bon aspect.

8. *Fabriques de cuir, brosses, balais et cordages.* — Nous avons des renseignements pour 25 fabriques, dont 18 en opération avant 1879 et 7 établies depuis cette date. Cette industrie comprend la fabrication des brosses, des balais, des courroies de cuir, des valises, du cordage, des dessus de voitures, et du cuir :

	Fab.	Ouv.	Sal.	Prod.	Cap.
Fabriques en 1878	18	550	\$ 139,500	\$ 928,000	\$ 590,000
Les mêmes fabriques en 1884.	18	1,204	311,000	1,931,000	865,000
Nouvelles fabriques en 1884.....	7	213	51,300	203,000	102,000
Augment. de 1884 sur 1878	7	867	222,800	1,226,000	377,000

La main-d'œuvre a augmenté de 157 pour cent. Il est difficile de fixer l'augmentation des gages à cause de l'indifférence des salaires dans les différentes branches de cette industrie.

Dans une tannerie, les gages sont assez élevés, tandis que dans une fabrique de brosses, où l'on emploie un grand nombre de jeunes gens, les gages sont bas en général. Les commissaires n'ont pas eu le temps de faire ce travail. On remarque une grande augmentation dans la fabrication des brosses, des cuirs et du cordage.

9. *Les lainages.* — Les Commissaires ont visité 55 fabriques de lainages, dont 35 établies avant 1879 et 19 après. Sous ce titre, ils comprennent la fabrication de toutes sortes de laines : laines filées, tapis et étoffes à robes :

	Fab.	Ouv.	Sal.	Prod.	Cap.
Fabriques en 1878	35	1,090	\$ 429,360	\$ 2,022,400	\$ 4,900,000
Les mêmes fabriques en 1884.	35	2,275	584,600	2,860,600	2,353,000
Nouvelles fabriques en 1884.....	19	1,138	268,800	1,270,500	933,500
Augment. de 1884 sur 1878	19	4,623	404,050	2,108,900	1,386,500

La main-d'œuvre a augmenté de 91 pour cent ; la moyenne des gages a peu varié ; elle s'est élevée cependant de \$ 239,86, en 1878, à \$ 244,18, en 1884, soit une augmentation de \$ 4,32 par tête.

Avant 1879 nous recevions des importations considérables de lainages de l'Angleterre, et la concurrence se fait encore sentir quelque peu, mais l'expérience met rapidement nos fabricants canadiens en état de lutter avec les produits étrangers. Les prix de cette branche ont subi une grande réduction. Il y a eu aussi dépression en certains quartiers, mais l'ensemble des affaires est certainement satisfaisant.

10. *Les différentes fabriques d'ouvrages en bois.* — Cette industrie embrasse les fabriques de cadres, de vitrines, voitures, voitures d'enfants et de fantaisie, pièces en bois pour carosses, carosses, chars, bobines, manches de faux et formes de cordonniers.

Nous avons des informations sur 29 établissements, dont 17 en opération avant 1879 et 12 fondés depuis cette date.

	Fab.	Ouv.	Sal.	Prod.	Cap.
Fabriques en 1878	17	966	\$ 318,250	\$ 1,487,000	\$ 807,500
Les mêmes fabriques en 1884.	17	1,085	420,100	1,980,300	1,091,400
Nouvelles fabriques en 1884.....	12	340	116,200	414,000	260,000
Augment. de 1884 sur 1878	12	659	218,050	907,300	543,600

Le nombre des employés a augmenté de 68 pour cent. Nous ne pouvons établir de comparaison pour les gages, pour les raisons que nous avons données au n° 8. Cette industrie fait d'excellentes affaires.

11. *La confiserie et la pâtisserie.* — Nous avons des statistiques sur 19 établissements, dont 17 en opération avant 1879 et 2 après.

	Fab.	Ouv.	Sal.	Prod.	Cap.
Fabriques en 1878	17	715	\$ 195,200	\$ 1,715,500	\$ 646,500
Les mêmes fabriques en 1884.	17	1,072	300,500	3,603,300	975,000
Nouvelles fabriques en 1884.....	2	37	8,600	74,000	24,000
Augment. de 1884 sur 1878	2	394	113,900	964,800	352,500

Le nombre d'ouvriers employés dans ce genre de manufacture s'est accru dans la population de 55 pour cent. Les gages étaient en moyenne \$ 273,00 en 1878, et \$ 278,81 en 1884, soit une augmentation de \$ 5,81. En 1877, deux ou trois sociétés, qui faisaient de grandes affaires dans ce genre d'industrie, succombèrent à la dépression que causait alors la crise et comme personne n'osait placer des capitaux dans les entreprises industrielles, les autres fabriques se divisèrent la clientèle des trois qui n'avaient pu tenir. L'accroissement d'affaires qui en résulta pour celles qui restaient les mit en état de faire de rapides progrès lorsque vinrent les temps meilleurs. Elles se firent une si excellente position dans le commerce et exercèrent un contrôle tel sur le commerce de détail du pays qu'il devint difficile pour une société nouvelle de se fonder. Ainsi, bien que les industries nouvelles soient peu nombreuses, l'accroissement des affaires que font les vieilles compagnies est très grand.

Ce genre d'industrie ne se ressent d'aucune compétition étrangère appréciable. Dans les villes qui touchent à la frontière on importe un peu, mais les fabricants canadiens sont pratiquement maîtres de ce commerce.

(A suivre)

## COMMERCE ET FINANCE

## NOTES

Montréal, 14 mars.

Notre bourse vient d'avoir un certain mouvement; seulement les fluctuations de la semaine dernière ne peuvent être attribuées qu'à la spéculation. Il n'y avait pas de raison sérieuse pour que nos valeurs canadiennes s'élevassent comme elles l'ont fait pendant quelques jours.

Les variations ont été très prononcées.

Au point de vue commercial, la semaine n'a rien offert de bien particulier.

La seule chose remarquable a été la hausse du blé sur les marchés américains et par contre-coup sur les nôtres. Les craintes de guerre entre l'Angleterre et la Russie y ont contribué pour une bonne part, et les spéculateurs ont naturellement accentué le mouvement. Les cours variaient de 2 c. d'une clôture sur l'autre.

La situation du blé ne permet pas de compter sur une hausse sérieuse et permanente: les nouvelles du Nord-Ouest et des autres pays de production sont favorables, et on estime qu'il y a encore entre les mains des fermiers des restes de la dernière récolte.

Les marchandises sur place n'ont que peu varié de prix et d'activité.

Le fer en gueuse est calme et ferme aux derniers prix. Le fer blanc est assez soutenu et la demande du printemps commence à se faire sentir.

Les prix sont sans changement sur les peaux vertes de boucherie. En cuirs, le marché est assez calme.

Pour le foin, la demande d'exportation augmente dans une proportion notable; les expéditions pour Boston ont été très actives pendant ces derniers jours. Cinquante wagons sont partis pendant ces derniers jours et on s'attend à une demande suivie et importante. Les prix sont de beaucoup supérieurs à ceux de l'an dernier, à pareille époque, et la demande excellente malgré cette augmentation. Les expéditions par le Grand Tronc, en février 1885 ont été de 419 wagons contre 39 en février 1884.

Sur place nous cotons:

Foin en bottes de \$ 9 à 9.50 les 100 bottes pour premier choix.

Foin pressé, \$ 12 à \$ 13 la tonne.

Le *Brockville Recorder* constate que les bois ont déjà commencé leur mouvement vers les points de concentration, et que la coupe, sur plusieurs points a été assez considérable. MM. Timmins et Gorman, de Mattawa, préparent un radeau qui sera expédié à Québec dès l'ouverture de la navigation. Des bois de grande valeur existent dans cette région et on pense qu'ils seront très exploités pendant la prochaine saison. Des sondages sont actuellement faits dans l'Ottawa, au-dessus de Mattawa, en vue d'améliorer la navigation de cette rivière. Si les travaux actuels permettent de rendre la rivière exploitable, il est certain qu'ils auront pour résultat de favoriser la colonisation des Canadiens-Français, dans cette partie du pays.

Trente-cinq Canadiens-Français sont arrivés de Lowell à Montréal. Ils doivent commencer lundi à travailler à la manufacture de coton d'Hochelega.

On écrit d'Halifax, 11 mars. — Trente et un navires et berges de pêche sont arrivés à Halifax dans le cours de la semaine dernière. Ils avaient à leur bord 516,000 livres de morue, 460,400 livres d'halibut (flottant) et 2,180,000 livres de hareng.

Les quantités reçues dans la semaine correspondante de l'année dernière étaient de 648,000 lbs morue, 499,400 d'halibut et 210,00 lbs hareng gelé.

Celles de la semaine dernière étaient comme suit 493,000 lbs morue, 19,500 lbs halibut et 3,718,000 lbs hareng gelé et 6,000 boîtes hareng fumé.

Le vapeur Dominion a fait voile pour Liverpool aujourd'hui, avec 274 têtes de gros bétail évaluées à \$19,000.

Les recettes du chemin de fer du Pacifique pour la semaine finissant le 7 mars ont été de \$106,000. Celles de la semaine correspondante de 1884 n'étaient que de \$34,000, ce qui fait une augmentation, de \$42,000, pour cette année.

On annonce de Québec, que les travaux continuent toujours et vont être poussés encore plus activement, sur le chemin de fer « Saint-Laurent, Temiscouata et Edmunston. » Cette ligne est l'un des chaînons de la route projetée du Pacifique aux ports océaniques.

Trois-Rivières veut assurer à son port une partie de l'exportation du bétail. Le conseil offre un vaste terrain près du chemin de fer du Nord, pour y faire brouter le bétail, et l'on y disposera d'un quai spacieux pour la commodité des navires et l'embarquement des bestiaux.

Une industrie toute nouvelle est en train de s'établir à Dudswell. Une compagnie de Boston y construit, sous la direction et surveillance du Prof. J. H. Huntington de cette ville une usine à nettoyer le minerai aurifère qui abonde, paraît-il, dans le lit et sur les rives du *Davis Brook*, afin d'exploiter les gisements d'or que l'on estime fort riches.

Les droits perçus sur les mines d'or de la Nouvelle-Ecosse n'ont pas rapporté au gouvernement moins de 11,386 piastres pour l'année 1884. — Ce chiffre montre l'importance acquise par leur exploitation.

## DENRÉES

Montréal, 17 mars 1885.

## Nous cotons:

Blé roux d'hiver du Canada.....	0 90	0 91
Blé blanc d°.....	0 00	0 89
Blé de printemps d°.....	0 00	0 89
Pois.....	0 72	0 73
Avoines.....	0 00	0 32
Seigle.....	0 60	0 62
Orge.....	0 50	0 60
Mais.....	0 53	0 56

## FARINE:

Patents.....	\$ 4 10 à \$ 4 75
Supérieure extra.....	4 00 4 05
Extra superfine.....	3 90 0 00
Fancy.....	0 00 3 70
Extra du printemps.....	3 65 3 70
Superfine.....	3 35 3 45
Can. forte pour boulangers.....	4 00 4 90
Am. forte pour boulangers.....	4 50 5 00
Fine.....	3 20 3 25
Middlings.....	2 90 3 00
Recoupes.....	2 65 2 75
En sacs, d'Ontario.....	0 00 0 00
Moyenne.....	1 90 2 00
Extra du printemps.....	1 80 1 85
Superfine.....	1 60 1 70
En sac (livrée).....	2 30 2 40

## PROVISIONS:

Lard Mess amér. par barl.....	\$ 0 00	15 75
Lard Mess do (short cut).....	0 00	16 00
Lard Mess Canadien (short cut).....	16 25	16 50
Bœuf Mess.....	0 00	0 00
Bœuf salé en tierce.....	0 00	0 00
Jambons fumés par lbs.....	0 00	0 13
Saindoux de l'Ouest, sec.....	0 40 1/2	00 00
Saindoux Canadien do.....	0 09 1/2	00 40
Lard fumé par lb.....	0 12	00 13
Epaules.....	0 10	00 14
Suif ordinaire clarifié, p. lb.....	0 07	00 08
Pores abattus.....	6 10	6 20
Dindes la lb.....	40	42
Canards.....	8	40
Oies.....	6	7
Poulets.....	6	7

## BEURRE:

Crèmerie, choix.....	0 24	0 23
Cantons de l'Est do.....	0 20	0 00
d° moyen.....	0 17	0 19
Morrisburg.....	0 16	0 20 1/2
Brockville.....	0 15	0 19
De l'ouest.....	0 13	0 17

## FROMAGE:

Fabrication, sept. et oct., 11 1/2 à 12 1/2 c.	
D° antérieures, 9 à 11 c.	
D° communes, 7 à 8 c.	

## BULLETIN FINANCIER

## BOURSE DE PARIS

DU 6 AVRIL

## Fonds d'Etat

3 0/0 français.....	78 60
3 0/0 amortissable.....	80 50
4 1/2 0/0 ancien.....	403 75
4 1/2 0/0 1883.....	408 85
Emp. Canada, 4 0/0 garantis, r. 1903-1904-1908-1910-1913 (négoc. ch. fixe 25.20).....	...
Id. 4 0/0 non garantis, r. 1904-1905-1906-1908 (négoc. ch. fixe 25.20).....	...
Emp. du gouv. de Québec 1880, 4 1/2 0/0, remb. à 500 fr., t. p.....	515 ..

## Valeurs de Crédit (Actions)

Banque de France.....	5415 ..
Banque d'Escompte.....	553 75
Banque de Paris.....	725 ..
Comptoir d'Escompte.....	985 ..
Crédit Foncier de France.....	1350 ..
Crédit Foncier Franco-Canadien, act. 500 f., 125 fr. payés (nominatives).....	498 ..

## Chemins de Fer (Actions)

Est.....	795 ..
Lyon.....	1275 ..
Midi.....	1165 ..
Nord.....	1620 ..
Orléans.....	1331 25
Ouest.....	845 ..

## Valeurs diverses (Actions)

Gaz Parisien.....	4510 ..
Omnibus.....	4150 ..
Canal de Panama.....	481 25
Canal de Suez.....	2165 ..

## BOURSE DE LONDRES

DU 2 AVRIL

## Emprunts Canadiens

Canada 1860 5 0/0.....	100	102 ..
— 1868 5 0/0.....	111	113 ..
— 1868-78 4 0/0.....	112	114 ..
— 1874-79 4 0/0.....	104	106 ..
— 1884 4 1/2 0/0.....	90 1/2	90 3/4
Province de Québec 1874 5 0/0.....	105	107 ..
— 1876 5 0/0.....	105	107 ..
— 1879 5 0/0.....	...	...
— 1880 4 1/2 0/0.....	100	102 ..
— 1883 5 0/0.....	106	108 ..
Prov. du Nouveau-Brunswick 6 0/0.....	103	107 ..
Prov. de la Nouvelle-Ecosse 6 0/0.....	100	103 ..
Prov. de la Colombie brit. 6 0/0.....	111	113 ..
— 1877 6 0/0.....	120	123 ..
Ville de Québec 1872 6 0/0.....	108	110 ..
— 1873 6 0/0.....	108	110 ..
— 1875 6 0/0.....	117	119 ..
— 1878 6 0/0.....	117	119 ..
— 1880 6 0/0.....	...	...
Ville de Montréal 1873 5 0/0.....	106	108 ..
— 1874 5 0/0.....	106	108 ..
— 1879 5 0/0.....	106	108 ..
Ville d'Ottawa, juin 1873 6 0/0.....	111	113 ..
— octobre 1873 6 0/0.....	110	112 ..
— mai 1873 6 0/0.....	116	118 ..
— octobre 1875 6 0/0.....	113	115 ..
Ville de Toronto 6 0/0.....	110	117 ..
— 1874-76 6 0/0.....	114	120 ..
— 1876-77 6 0/0.....	114	116 ..
— 1879 5 0/0.....	108	110 ..
— 1882-83 4 0/0.....	97	99 ..
Ville de Winnipeg 1875 6 0/0.....	109	111 ..
— 1883 6 0/0.....	110	112 ..
— 1884 5 0/0.....	105	107 ..

## Banques Canadiennes

Banque de Montréal, act. de \$ 200, tout payé.....	387 1/2	388 ..
Banque de l'Amérique britannique du Nord, act. de £ 50, t. p.....	54	56 ..
Banque de la Colombie britannique, act. de £ 20, t. p.....	21 1/2	21 1/2

Chemins de Fer		
Atlantique et Saint-Laurent, act. de £ 100	126 ..	129 ..
Canada Central, bons 5 0/0, 1 <sup>re</sup> hypothèque	106 ..	108 ..
Pacifique Canadien, act. de \$ 400. obl. fonc. 5 0/0	38 1/4	38 3/4
Grand Tronc, Baie Georgienne et Lac-Erié, bons 5 0/0, 1 <sup>re</sup> hyp.	90 ..	92 ..
Grand Tronc Junction, —	93 ..	95 ..
Montréal et Champlain Junction, b. 5 0/0, 1 <sup>re</sup> hyp.	89 ..	91 ..
Montréal et Sorel, act. de \$ 400, t. p. bons 6 0/0, 1 <sup>re</sup> h.	...	...
Québec Central, bons 5 0/0, 1 <sup>re</sup> h.	29 ..	33 ..
— act. de £ 25, t. p.	...	...
St-Laurent et Ottawa, b. 6 0/0, 1 <sup>re</sup> h.	65 ..	70 ..

**BULLETIN COMMERCIAL**

**POIDS ET MESURES**

L'usage du système décimal français est facultatif et légal au Canada.

La livre est égale à.....	0 kilog. 453,59
La tonne à.....	907 kilog.
Le gallon contient.....	4 litres, 54
Le minot contient.....	36 litres, 34
La verge est de.....	0 mètre, 91
Le pied est de.....	0 mètre, 30
Le mille est de.....	1,609 mètres
L'acre a une superficie de....	40 ares, 47

La piastre (\$), divisée en 400 centins, vaut (sauf les variations du change) 5 fr. 25.

*Le Gérant : TIRET-BOGNET.*

VERSAILLES. IMPRIMERIE CERF ET FILS, 59, RUE DUPLESSIS.

**SERVICE**

**FRANCO-CANADIEN**

*Subventionné par le Gouvernement du Canada pour le transport des Malles.*

**LIGNE RÉGULIÈRE DE BATEAUX A VAPEUR**

ENTRE

**Le Havre et Halifax - Québec - Baltimore**

Desservant tous les points du Canada et des Etats-Unis

AVEC ESCALE A SAINT-PIERRE-MIQUELON

par les magnifiques steamers de 1<sup>re</sup> classe, confortablement emménagés pour passagers de salon et émigrants.

DAMARA.....	2,250 T <sup>s</sup>	OLYMPIA....	2,300 T <sup>s</sup>
ULUNDA.....	2,250 »	STANMORE...	2,650 »

Les départs auront lieu comme suit, du Havre pour Halifax et Baltimore (touchant à Swansea) :

STANMORE, vers le 21 avril.	STANMORE, mardi 2 juin.
DAMARA, samedi 2 mai.	DAMARA, mardi 16 juin.
OLYMPIA, mardi 19 mai.	OLYMPIA, mardi 30 juin.

**Prix du passage pour Halifax ou Baltimore**

1 <sup>re</sup> classe.....	300 fr.
2 <sup>e</sup> — .....	160
3 <sup>e</sup> — .....	80

*S'adresser, pour fret, passages et renseignements :*

A MM. **E. Ficquet**, au Havre, 103, boulevard de Strasbourg;

**Joseph Wood**, à Halifax, N. S.;

**W.-M. Macpherson**, à Québec;

**H. Dobell et Cie**, à Montréal;

**J.-R. Foard**, à Baltimore;

**John Bruce**, à Glasgow.

**Burgess et Co**, à Swansea;

**W.-P. Howlands et Co**, à Toronto;

**J.-J. Reed**, à St-John, N. B.

**F.-T. Newberry**, à Charlottetown;

**Adamson et Ronaldson**, à Londres.

LE

**NORD-OUEST CANADIEN**

ET LE

**MANITOBA**

**Concessions gratuites**

**60,000,000 d'Hectares**

DE TERRES A BLÉ

**LES PLUS FERTILES DU MONDE**

ET

**20,000,000 d'Hectares**

EN PRAIRIES

Le Chemin de fer du Pacifique est maintenant à 900 milles à l'ouest de Winnipeg, et atteint le sommet des Montagnes Rocheuses. La ligne de Winnipeg à la Baie du Tonnerre, sur le lac Supérieur, est livrée à l'exploitation.

La longueur totale du réseau actuellement terminé est de 2,240 milles. La ligne entière sera achevée et inaugurée en 1885.

La grande région de terres à blé comprend les vallées de la Rivière Rouge, de la Saskatchewan, de la Qu'Appelle, etc., etc. Ces territoires sont également très riches en mines, notamment de charbon d'une excellente qualité.

Climat très salubre.

65 hectares sont concédés gratuitement aux colons dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.

*S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demande d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc. :*

Au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire; M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint); ou à M. John Dyke, Water-Street, 15, Liverpool;

Et à **M. HECTOR FABRE**

COMMISSAIRE-GÉNÉRAL DU CANADA

**30, rue de Larochevoucauld, 30**

PARIS

**MINISTÈRE DES POSTES DU CANADA**

Ottawa, 12 novembre 1884.

D'après les arrangements récemment conclus avec le gouvernement français, on peut maintenant obtenir dans tous les bureaux de poste du Canada où l'on émet des bons de poste, des bons à vue sur la France et l'Algérie, payables dans tous les bureaux de poste des deux pays.

J. CARLING,

Maitre de postes général.

**LIGNE ALLAN**

Paquebots-Poste de Liverpool au Canada

DATES DES DÉPARTS DE LIVERPOOL A QUÉBEC

Peruvian .....	Jeu	2	avril.
Circassian .....	—	9	—
Sarmatian .....	—	16	—
Polynesian.....	—	23	—
Circassian .....	—	30	—

Ces vapeurs touchent à Londonderry le lendemain de leur départ pour embarquer les passagers et la malle.

**PRIX DES BILLETS DE PREMIÈRE CLASSE**

Fr. 318 15. — Fr. 397 65. — Fr. 477 20

suivant la position des cabines.

Sur le Parisian, les prix varient de Fr. 397 65 à 557.

Les passagers de différentes catégories de première classe jouissent du même salon et de la même table.

Les enfants de moins de 12 ans paient demi-place. Au dessous de 2 ans, ils voyagent gratuitement.

Chaque passager adulte a droit au transport gratuit d'un colis n'excédant pas 20 pieds cubes. Le colis qu'il prendra avec lui dans sa cabine ne devra pas excéder plus de 15 pouces de haut.

Les billets de passage sont délivrés contre un acompte de Fr. 126 25 ou contre la totalité de leur valeur.

Le passager muni d'un billet de retour devra l'échanger contre un nouveau billet avant de retenir son passage.

Pour billets de passage, s'adresser à M. Alex. HUNTER, 4, rue Gluck, à droite de l'Opéra, Paris; agent de MM. ALLAN brothers Co, 19, James street, Liverpool.

**FABRE & GRAVEL**

LIBRAIRES

Rue Notre-Dame, — MONTREAL

LA

**NOUVELLE REVUE**

Politique, Économique, Scientifique et Littéraire

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Par livraisons de 225 à 260 pages

AVEC LA

COLLABORATION DES PREMIERS ÉCRIVAINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

**PRIX D'ABONNEMENTS :**

	1 AN.	6 MOIS.	3 MOIS.
Paris.....	50	26	14
Départements et Alsace-Lorraine.	56	29	15
Canada.....	62	34	18

PRIX DU NUMÉRO, A PARIS: 2 FR. 50 C.

*Adresser les demandes d'abonnements et de numéros aux bureaux de*

**LA NOUVELLE REVUE**

PARIS — 23, boulevard Poissonnière, 23 — PARIS

## CONCESSIONS GRATUITES DE TERRES AU CANADA

65 hectares au Manitoba et dans les territoires  
du Nord-Ouest  
40 à 85 hectares dans les autres provinces

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie  
défrichées à des prix raisonnables dans les provinces  
de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-  
Brunswick, de l'Île du Prince-Édouard et de la Colombie  
anglaise.

Passages à prix réduits. — Avantages spéciaux  
offerts aux domestiques.

S'adresser pour brochures donnant tous les rensei-  
gnements relatifs au placement de capitaux, règlements  
pour la vente des terres, demandes d'emploi, taux des  
salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au  
bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-  
Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire;  
M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint); ou à M. John  
Dyke, 15, Water-Street, Liverpool, et à M. Hector  
FABRE, commissaire-général du Canada, 30, rue de  
Larocheffoucauld, Paris.

### LE GAULOIS

LE PLUS COMPLET ET LE MIEUX INFORMÉ  
DES JOURNAUX DE PARIS

Prix de l'abonnement pour le Canada (Union postale) :  
Un an, 72 fr.; Six mois, 36 fr.

Bureaux à Paris, 9, Boulevard des Italiens

### BOURGOIN, DUCHESNEAU & C<sup>IE</sup>

NOUVEAUTÉS ET MERCERIE (Small Ware)

IMPORTATEURS

321, 323, 325, rue Saint-Paul  
MONTREAL

### Maisons Recommandées

#### ORNEMENTS D'ÉGLISE

DIVISION DES CATALOGUES ILLUSTRÉS QUI SONT ENVOYÉS SUR  
DEMANDE

- |                           |                            |
|---------------------------|----------------------------|
| 1 Chasublerie. Broderie.  | 7 Dons et Secours aux      |
| 2 Lingerie et Vêtements.  | Eglises.                   |
| 3 Bronze et Orfèvrerie.   | 8 Eglises pauvres.         |
| 4 Ameublement.            | 9 Bannières pour Sociétés. |
| 5 Oriflammes et Tentures. | 10 Ornaments et Vêtements  |
| 6 Services mortuaires.    | épiscopaux.                |

**BIAIS AINÉ** \*, ☉, †, C. \*, †.

Fournisseur de N. S. Père le Pape

Paris, 74, rue Bonaparte — Place Saint-Sulpice, Paris

MAISON FONDÉE EN 1782

#### CAFÉS-RESTAURANTS

Bruneaux, 24, boulevard Poissonnière, Paris.  
— Déjeuner à 3 fr. Dîner à 4 fr.

#### CHEMISES, GANTS, CRAVATES

C. Dupré, F. Ysern, 46, rue Vivienne, près le  
boulevard.

#### HABILLEMENTS POUR HOMMES

A. Saux, tailleur, 43, rue Saint-Augustin, au  
coin de l'avenue de l'Opéra.

#### LIBRAIRIE

Léopold Bossange, commissionnaire en Li-  
brairie, 6, rue Chabanais.

#### VINS

The International ADEGA Company, 12,  
rue du Quatre-Septembre.

Importation directe de tous les vins d'Espagne, de  
Portugal, de Madère. — Boissons anglaises. — Vente  
à la bouteille et par fûts. — Dégustation au verre.

### LIGNE DOMINION

## De Paris au Canada

Départ de Liverpool pour Québec tous les jeudis

L'Orégon, Le Sarnia, Le Vancouver

Les salons, ainsi que les cabines de 1<sup>re</sup> classe, se  
trouvent au milieu du navire.

Le Vancouver est éclairé à la lumière électrique  
dans tous ses compartiments.

Prix de passage : 1<sup>re</sup> classe, de 266 70 à 480 fr.

Pour tous renseignements et pour les billets de pas-  
sage, s'adresser à

PITT ET SCOTT,  
7, rue Scribe, Paris.

NOUVELLES

## SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

REVUE LITTÉRAIRE

Paraissant par livraisons mensuelles de 48 pages

ABONNEMENT : 10 FRANCS PAR AN

PAYABLES D'AVANCE

S'adresser à M. EMILE GIROUARD

Administrateur du PARIS-CANADA

30, RUE DE LAROCHEFOUCAULD, 30  
PARIS

Directeur : M. Louis H. TACHÉ

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

OTTAWA (CANADA)

Volumes I et II (1882-1883)

En vente à 7 fr. 50 le Volume

## REVUE FRANÇAISE

DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

Paraît le 1<sup>er</sup> de chaque mois

20, RUE BERGÈRE, PARIS

MÉDAILLE D'OR, PREMIÈRE MÉDAILLE D'ARGENT EXPOSITION UNIVERSELLE 1878

18 Médailles aux Expositions universelles

Prix : Médaille de Progrès à l'Exposition de Vienne 1873, Médaille à Philadelphie en 1876, Médaille d'or Exposition  
Internationale Arnheim (Hollande) 1879

DIPLOME D'HONNEUR, AMSTERDAM 1883

## F. ARBEY & FILS

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

Paris, 41, Cours de Vincennes, 41 (près la place de la Nation)

CONSTRUCTION DE SCIERIES ET MACHINES-OUTILS POUR LE TRAVAIL DU BOIS



Pour arsenaux, chemins de fer, mécaniciens, constructeurs, marchands  
de bois, exploitants de forêts, construction de wagons, charpente,  
menuiserie, carrosserie, charbonnage, scieries mécaniques, tonnel-  
lerie, etc.

NOTA. — Envoi de l'album (dernière édition) en langue française,  
anglaise, allemande, italienne, espagnole, russe ou polonaise (200 fig.),  
contre 5 fr. ou timbres-poste français ou étrangers. Envoi franco du  
prix-courant (dernière édition) en langue française, anglaise, italienne,  
russe, allemande, espagnole, polonaise, hollandaise, portug., hongroise.

## PÉTRISSEURS MÉCANIQUES O. BOLAND

POUR TOUTES ESPÈCES DE PÂTES OU CORPS DEMI-SOLIDES

18 Médailles aux Expositions universelles. — Médaille à Philadelphie, 1876. — Médaille d'or  
à l'Exposition de Paris, 1878. — Médaille d'or  
à l'Exposition d'Arnheim, 1879. — Diplôme d'honneur à Amsterdam, 1883

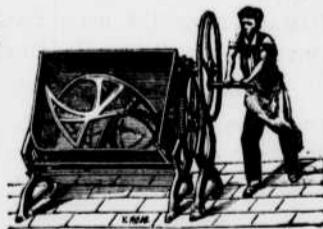
ENVOI GRATIS DE LA NOTICE DÉTAILLÉE

Sur demande adressée

à MM. F. ARBEY & Fils

CONSTRUCTEURS-CONCESSIONNAIRES

Paris, 41, Cours de Vincennes, Paris



## PEINTURE & PHOTOGRAPHIE D'ART

# ÉMILE TOURTIN

8, Boulevard des Italiens, 8